



ARRIVÉ LE

04 OCT. 2018

1966

POLE INSTANCES PARITAIRES
CARRIERES/CNRACL

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

N° 18/133

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE ANNEE 2018

Nous, Maire de Gassin (Var),

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets 87-1107 et 87-1108 du 30/12/1987 modifiés portant organisation de carrière et échelonnement indiciaire,

Vu le Décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié avec effet du 01/01/2007 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire du 05 avril 2018,

ARRÊTONS

Article Premier :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2018 :

NOM Prénom	Rang de classement	Echelon	Promouvable à la date du
ROPELE Jérôme	1	8 ^{ème} au 1 ^{er} mai 2018	1 ^{er} septembre 2018

Article deux :

Le présent tableau d'avancement de grade sera transmis au Centre de Gestion qui en assurera la publicité.

Fait à Gassin, le 02 octobre 2018

Le Maire,
Anne-Marie WANIART





ARRIVÉ LE

04 OCT. 2018

M966

POLE INSTANCES PARITAIRES
CARRIERES/CNRACL

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

N° 18/126

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE ANNEE 2018

Nous, Maire de Gassin (Var),

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets 87-1107 et 87-1108 du 30/12/1987 modifiés portant organisation de carrière et échelonnement indiciaire,

Vu le Décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié avec effet du 01/01/2007 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire du 05 avril 2018,

ARRÊTONS

Article Premier :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2018 :

NOM Prénom	Rang de classement	Echelon	Promouvable à la date du
CHIATTELLA Sabrina	1	8 ^{ème} au 1 ^{er} juin 2017	1 ^{er} septembre 2018
FILIGHEDDU Nathalie	2	7 ^{ème} au 1 ^{er} janvier 2017	1 ^{er} septembre 2018

Article deux :

Le présent tableau d'avancement de grade sera transmis au Centre de Gestion qui en assurera la publicité.

Fait à Gassin, le 27 septembre 2018

Le Maire,

Anne-Marie WANIART



[Signature]



ARRIVÉ LE
04 OCT. 2018
POLE INSTANCES PARITAIRES
CARRIERES/CNRACL

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

N° 18/134

**TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
AGENT SPECIALISE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE DES ECOLES
MATERNELLES
ANNEE 2018**

Nous, Maire de Gassin (Var),

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets 87-1107 et 87-1108 du 30/12/1987 modifiés portant organisation de carrière et échelonnement indiciaire,

Vu le Décret n° 92-850 du 28 août 1992 modifié avec effet au 30/08/1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire du 05 avril 2018,

ARRÊTONS

Article Premier :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE DES ECOLES MATERNELLES est fixé comme suit pour l'année 2018 :

NOM Prénom	Rang de classement	Echelon	Promouvable à la date du
GIMENEZ Stéphanie	1	9 ^{ème} échelon Au 1 ^{er} janvier 2017	1 ^{er} septembre 2018

Article deux :

Le présent tableau d'avancement de grade sera transmis au Centre de Gestion qui en assurera la publicité.

Fait à Gassin, le 02 octobre 2018

Le Maire,

Anne-Marie WANIART

